

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 285

Date dépôt 10/09/2019

Date validation 08/10/2019

MASTER EN SCIENCES DE LA MOTRICITÉ, ORIENTATION ÉDUCATION PHYSIQUE

FINALITÉ	Approfondie, didactique ou spécialisée	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	2. Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	16. Sciences de la motricité
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	120

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

À l'université, l'enseignement vise une pédagogie dynamique, cohérente et participative, centrée sur l'apprenant. Les cours théoriques et pratiques sont dispensés par des spécialistes à la fois enseignants et chercheurs disposant d'une maîtrise de la matière et participant activement au développement de leur spécialité. Ils veillent à garantir des enseignements de haut niveau fréquemment actualisés.

Fondé sur la recherche, l'enseignement universitaire assure ainsi un lien fort entre les connaissances scientifiques et la pratique professionnelle.

Il stimule l'autonomie, développe la pensée critique et établit les bases nécessaires à la construction des compétences. La formation universitaire permettra de les acquérir de manière progressive lors de situations variées d'apprentissage telles que les cours magistraux, le travail personnel ou en groupe, les séminaires, les travaux pratiques, les stages et les échanges internationaux.

L'objectif de la formation du Master en Sciences de la motricité, orientation éducation physique est de permettre aux étudiants de devenir des professionnels du mouvement et de l'activité physique qui optimisent les conduites motrices (intentionnalité, sens, perception ...) de l'Homme au bénéfice de sa santé (bien-être) et de son efficacité.

Ce master se décline selon plusieurs finalités :

La Finalité Didactique

Cette finalité est centrée sur l'enseignement des principes généraux de pédagogie, de didactique et de méthodologie en rapport avec les activités physiques et motrices y compris la psychomotricité et la promotion de la santé. L'étudiant y acquiert également des compétences personnelles de gestion de groupe, grâce à la pratique de terrain, ainsi qu'une bonne connaissance du milieu scolaire et du programme d'éducation physique dans l'enseignement secondaire. Un stage en immersion complète dans l'enseignement secondaire supérieur permettra à l'étudiant de construire des contenus d'enseignement et de proposer des tâches permettant à l'élève de progresser, en l'amenant à adopter un style de vie actif.

Au terme de son programme de master avec finalité didactique, l'étudiant reçoit le titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.

La Finalité spécialisée « Préparation physique et fitness »

Cette finalité apporte les outils indispensables pour entretenir et améliorer la condition physique et les performances du sportif amateur de tout âge.

La Finalité spécialisée « Entraînement et coaching ou la Finalité Entraînement sportif et préparation de haut niveau »

Elle prépare à l'organisation des séances d'entraînement, la planification à court, moyen et long terme du sportif de haut niveau visant à l'optimisation de leur niveau de performance. Les étudiants inscrits dans ces finalités ont l'opportunité d'effectuer des stages dans des universités à l'étranger ou dans des structures sportives de haut niveau.

La Finalité spécialisée européenne en « préparation physique et mentale et réathlétisation »

Est organisée en codiplomation avec l'université Claude Bernard de Lyon II. Les étudiants des deux universités peuvent suivre un semestre de cours dans l'université partenaire (30 crédits). Le contenu de ces unités d'enseignement porte sur le suivi du sportif dans un contexte global, la planification de l'entraînement, le suivi du mental et la prévention santé.

La Finalité spécialisée « Management des organisations sportives »

La finalité spécialisée en management des organisations sportives, associée à l'option en gestion des activités physiques et sportives (cf. ci-dessous), prépare à la gestion de clubs, fédérations, centres sportifs, etc. Grâce aux cours en organisation des systèmes sportifs nationaux, management et stratégie des organisations sportives, gestion des entreprises, ... et à des cours que l'étudiant choisit parmi l'offre en sciences économiques et de gestion, il apprend les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession : gérer, diriger, planifier, élaborer des plans stratégiques, etc.

Pour parfaire son profil de gestionnaire par une expérience sur le terrain, le programme prévoit un important volume de stages, réalisés dans différents milieux professionnels.

La Finalité approfondie

L'objectif de cette finalité approfondie est d'introduire au métier de chercheur en intégrant l'étudiant au sein d'un laboratoire d'accueil. Cette démarche passe tout d'abord par la lecture de la littérature scientifique en rapport avec le sujet de recherche qu'il poursuit. Il apprend les bases des techniques et approches expérimentales et est initié à la communication scientifique. Son sujet de recherche peut éventuellement trouver un aboutissement sous la forme de son mémoire de fin d'étude.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

- 1. Le diplômé en Sciences de la motricité maîtrise de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire (méthodologiques, techniques, didactiques, pratiques et scientifiques) lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes qui relèvent du domaine de la motricité.**

EN MASTER

Il analyse de manière critique, il structure et synthétise les informations scientifiques. Les savoirs et savoir-faire renforcent les acquis du BACHELIER ; ils sont mis en œuvre dans toute leur complexité par le biais d'une recherche, dans le cadre de projets, de travaux, de stages et d'un mémoire, notamment.

- 2. Le diplômé en Sciences de la motricité intervient efficacement et résout des problèmes complexes, en s'appuyant sur une démarche et un raisonnement scientifiques.**

EN MASTER

Les interventions ou problèmes gagnent en complexité, authenticité et réalisme par rapport au bachelier ; l'autonomie de l'étudiant est importante ; les situations dans lesquelles l'intervention est proposée nécessitent que l'étudiant passe impérativement du cadre fictif au cadre professionnel. Il développe un raisonnement face à une situation complexe (ex. : utiliser des analyses vidéo, des tests, des outils d'évaluation actualisés et des appareillages adéquats pour mesurer les paramètres biométriques, biomécaniques et physiologiques afin d'améliorer les qualités physiques et le niveau des habiletés motrices).

- 3. Le diplômé en Sciences de la motricité adapte sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (élèves, sportifs adultes, collègues, parents, patients, autres professionnels ayant une formation scientifique, ...) et aux caractéristiques du contexte.**

EN MASTER

Ses interlocuteurs sont les bénéficiaires et les professionnels du domaine. Ils relèvent davantage des finalités et options ; les situations sont davantage emblématiques d'un contexte socio-professionnel en lien direct avec les finalités et options.

- 4. Le diplômé en Sciences de la motricité travaille en collaboration avec d'autres (notamment sous forme d'équipes pluridisciplinaires) pour atteindre les objectifs communs et produire des résultats positifs.**

EN MASTER

En particulier :

Il décode, et transforme le cas échéant, les comportements individuels et collectifs des membres des groupes qu'il anime, ainsi que les activités qui y sont associées. Il perçoit l'impact du contexte sur la dynamique des groupes qu'il anime (temps, lieu et infrastructure, type d'activité, climat organisationnel, ...) et sur les situations où l'activité en équipe est préférable à l'activité individuelle, et vice et versa. Il agit en conséquence de ce qu'il perçoit.

5. Le diplômé en Sciences de la motricité développe son autonomie et apprend tout au long de la vie.

EN MASTER

En particulier :

Il possède des stratégies pour s'adapter à un environnement professionnel et identifie des éléments de bien-être au travail.

Il intègre de manière autonome de nouvelles compétences en relation avec les finalités et les options choisies. Il inscrit sa formation dans le temps, affine ses projets professionnels et prépare son entrée en carrière.

6. Le diplômé en Sciences de la motricité se comporte en intervenant responsable ; il met en œuvre un savoir-être professionnel reposant sur un raisonnement scientifique, en se souciant de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

EN MASTER

En particulier :

Il contribue aux débats et controverses actuels dans le domaine des Sciences de la motricité et, notamment, ceux qui touchent à l'activité physique, au bien-être et à la santé.

Il justifie ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines des Sciences de la motricité.

Dans une approche éthique et déontologique, il reste vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation au corps.

Il est ouvert à la recherche et fait preuve de curiosité scientifique, il conçoit et réalise un projet de recherche, il identifie une ou des hypothèses de nature à développer des nouveaux savoirs théoriques et/ou pratiques, il analyse les résultats avec un esprit critique et les communique, il intègre la démarche scientifique dans le respect de l'éthique et collabore à la diffusion des résultats.

7. Le diplômé en Sciences de la motricité s'implique dans la promotion de la santé et l'hygiène de vie

EN MASTER

En particulier :

Il prévient les problèmes de santé, de blessures. Il éduque, responsabilise l'élève, le sportif.

Il vulgarise l'information scientifique à l'attention des élèves, des sportifs. Il conseille en aptitude physique et nutrition.

8. Le diplômé en Sciences de la motricité maintient ou améliore les fonctions physiologiques

EN MASTER

En particulier :

Il élabore des plans d'entraînement pour les sportifs de loisirs ou de haut niveau.

Il développe des stratégies pertinentes visant à optimiser l'apprentissage d'une gestuelle en fonction du contexte rencontré.

9. Le diplômé en Sciences de la motricité est capable de mener un projet de recherche

EN MASTER

En particulier :

Il analyse les résultats avec un esprit critique et les communique.

Il intègre la démarche scientifique dans le respect de l'éthique.